

NYC SIGNIFIE BUSINESS

» Directives pour la
réouverture des entreprises



NYC
Small Business
Services

careers
businesses
neighborhoods

➤ TENEZ-VOUS AU COURANT

ENTREPRISES

nyc.gov/business

SITE WEB DE L'ÉTAT

forward.ny.gov

Informations en

évolution constante

liées au COVID-19

Les exigences de l'État changent rapidement ces jours-ci et il incombe aux entreprises de se tenir au courant et de se conformer. SBS est là pour vous aider.

MISES À JOUR GÉNÉRALES

Envoyez le SMS « COVID » au **692-692**

SANTÉ

nyc.gov/coronavirus

➤ Selon les directives de l'État, les entreprises de la ville de New York rouvriront en plusieurs phases

PAUSE

Les entreprises essentielles poursuivront leurs activités de la même façon qu'elles l'ont fait pendant la PAUSE. Consultez forward.ny.gov pour voir si votre entreprise est essentielle.

PHASE 1

- Fabrication
- Bâtiment
- Commerce de gros
- Vente au détail (limitée au ramassage ou au dépôt en bordure de rue ou en magasin)
- Agriculture, sylviculture, chasse et pêche
- Enseignement supérieur, recherche

PHASE 2

- Bureaux
- Immobilier
- Essentiels + Vente au détail en magasin de la phase 2
- Vente, location à bail, location de véhicules
- Location, réparation, nettoyage au détail
- Gestion d'immeubles commerciaux
- Salons de coiffure et barbiers
- Services de restauration extérieure et à emporter/livraison

PHASE 3

- Entreprises de soins personnels

PHASE 4

- Arts / spectacles / loisirs
- Éducation

ASTUCE :

Utilisez l'outil de vérification pour la réouverture des entreprises pour voir si la vôtre peut rouvrir : businessexpress.ny.gov/app/nyforward

Aujourd'hui nous allons aborder les exigences générales pour **la réouverture des commerces des étapes 1, 2 et 3.**

Les entreprises doivent répondre à **toutes** les exigences pour pouvoir rouvrir.

Les directives varient selon les secteurs et sont décrites à :

forward.ny.gov/reopening-new-york-city

REMARQUE :

Les exigences spécifiques à chaque secteur NE SONT PAS incluses dans cette présentation.

Lors de leur réouverture, les entreprises doivent respecter toutes les **DIRECTIVES DE L'ÉTAT**

- **DISTANCIATION PHYSIQUE**
- **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**
- **NETTOYAGE + HYGIÈNE**
- **DÉPISTAGE SANITAIRE**
- **COMMUNICATIONS**



ASTUCE :

Avant leur réouverture, toutes les entreprises **doivent**

1. élaborer un plan de sécurité et l'afficher bien en vue;
2. lire et affirmer leur conformité aux directives de sécurité de l'État de New York.

DISTANCIATION PHYSIQUE



Exigences de l'État en matière de distanciation physique

- Assurer une distance de 2 mètres (6 pieds) parmi les membres du personnel, à moins que la sécurité ou la fonction principale de l'activité nécessite une distance plus courte.
- Toutes les fois que les membres du personnel se trouvent à moins de 2 mètres (6 pieds) les uns des autres sans barrière physique (p. ex., plexiglas), ils doivent porter des couvre-visages acceptables.
- Pour tout travail se déroulant à l'intérieur, limiter le personnel présent aux employés nécessaires uniquement, et à un nombre égal ou inférieur à 50 % du maximum établi par le certificat d'occupation. Si l'établissement ou l'équipement nécessite un plus grand nombre d'employés pour une exploitation sécuritaire, les membres du personnel doivent porter des couvre-visage en tout temps.
- Les espaces étroitement confinés (p. ex., les ascenseurs, les petits espaces de rangement, l'espace derrière les caisses, les allées étroites de marchandise) doivent être occupés par seulement une personne à la fois, à moins que tous les employés présents ne portent un couvre-visage. Si ces espaces sont occupés par plus d'une personne, maintenir l'occupation à moins de 50 % de la capacité maximale.
- Placer des marques de distanciation à l'aide de ruban adhésif ou de panneaux dénotant une distance de 2 mètres (6 pieds) dans les espaces communs et autres concernés sur place (p. ex., les stations de pointage, les stations de dépistage sanitaire, les caisses).
- Limiter les rassemblements de personnes sur place autant que possible, et utiliser les téléconférences ou vidéoconférences dans la mesure du possible. Les rassemblements essentiels de personnes sur place (p. ex., les réunions) doivent se dérouler dans des espaces ouverts et bien ventilés, et une distraction sociale appropriée doit être instaurée parmi les participants.
- Réduire les contacts interpersonnels et les rassemblements de différentes manières (p. ex., ajuster les horaires de travail, reconfigurer l'organisation spatiale, réduire le personnel sur place, échelonner les heures d'arrivée/de sortie pour réduire la congestion dans les halls d'entrée/ascenseurs)
- Établir des zones désignées pour les ramassages et les livraisons, en limitant les contacts autant que possible.

REMARQUE IMPORTANTE: Les orientations sont en évolution constante et peuvent changer. Consultez forward.ny.gov/reopening-new-york-city pour prendre connaissance des changements récents.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



Exigences de l'État en matière d'équipement de protection individuelle (EPI)

- Les employeurs doivent fournir gratuitement des couvre-visages à leurs employés.
- Les couvre-visages acceptables comprennent notamment ceux en tissu (p. ex., les couvre-visages faits maison, les couvre-visages rudimentaires, les bandanas) et les masques techniques, à moins que le travail de par sa nature n'exige un EPI plus strict (p. ex., le respirateur N95, un écran facial). Apprenez-en plus sur les couvre-visages ici : coronavirus.health.ny.gov/system/files/documents/2020/04/doh_covid19_eo20216employeefacecovering_041420.pdf
- Les employés doivent porter des couvre-visages lors de leurs interactions avec les clients ou le grand public.
- Les couvre-visages doivent être lavés ou remplacés lorsqu'ils sont abîmés ou sales.
- Former les employés sur comment mettre, retirer, nettoyer (le cas échéant) et jeter l'EPI
- Les couvre-visages ne doivent pas être partagés.
- Les couvre-visages doivent être rangés ou jetés de façon appropriée s'ils sont abîmés.
- Limiter le partage d'objets et décourager le contact avec les surfaces partagées. En cas de contact avec des objets partagés ou des surfaces fréquemment touchées, porter des gants (appropriés pour le travail ou techniques) ou se désinfecter/se laver les mains avant et après le contact.

ASTUCE :

La Ville de New York peut aider les entreprises à se procurer des couvre-visages. Consultez nyc.gov/business pour en savoir plus.

NETTOYAGE + HYGIÈNE



Exigences de l'État en matière de nettoyage + hygiène

- Utiliser les produits de nettoyage et de désinfection approuvés par l'État. Vous trouverez une liste complète des produits approuvés [ici](#). Observer toutes les consignes en matière d'hygiène et de désinfection des [Centres pour le contrôle et la prévention des maladies \(CDC\)](#) et du [Département de la santé \(Department of Health, DOH\)](#).
- Fournir des stations d'hygiène des mains avec du savon, de l'eau, des serviettes en papier et/ou du désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool pour les zones où le lavage des mains n'est pas possible.
- Fournir des fournitures de nettoyage pour les surfaces et objets partagés. Encourager le personnel à désinfecter les surfaces partagées avant et après leur utilisation, et à se laver les mains.
- Ne pas permettre aux employés de partager de la nourriture ou des boissons (p. ex., pas de repas style buffet).
- Nettoyer et désinfecter le site au moins tous les jours.
- Nettoyer et désinfecter les objets partagés (p. ex., les outils, les caisses) et les zones à fréquentation élevée (p. ex., les toilettes, les espaces communs) plusieurs fois par jour. Si le nettoyage ou la désinfection cause des risques envers la sécurité ou abîme des objets, donner des gants jetables au personnel et exiger un lavage des mains avant et après toute utilisation.
- Maintenir un journal de nettoyage qui répertorie les dates, les heures, et l'envergure du nettoyage.
- Fournir le nettoyage et la désinfection des zones exposées au cas où il s'avèrerait qu'une personne est un cas confirmé de COVID19. Les nettoyage et désinfection doivent comprendre, au minimum, toutes les zones à haute fréquentation et les surfaces fréquemment touchées (p. ex., les ascenseurs, les halls d'entrée, les entrées d'immeubles, les scanners de badges, les rampes dans les toilettes, les poignées de portes)
- Dans la mesure du possible, augmenter la ventilation d'air extérieur (p. ex., ouvrir les portes et fenêtres) tout en veillant au maintien des précautions de sécurité)
- Minimiser le partage des équipements entre les employés, dans la mesure du possible

DÉPISTAGE SANITAIRE



Exigences de l'État en matière de dépistage sanitaire

- Les employés malades doivent rester chez eux. Les employés qui tombent malades au travail doivent rentrer chez eux.
- Effectuer des dépistages sanitaires obligatoires (p. ex., un questionnaire, une prise de température) tous les jours auprès des employés avant qu'ils ne commencent à travailler et auprès des visiteurs essentiels. S'enquérir si 1) ils ont présenté des symptômes du COVID-19 au cours des 14 derniers jours, 2) ils ont reçu un résultat positif à un test de dépistage du COVID-19 au cours des 14 derniers jours, et/ou 3) ils ont eu des contacts étroits avec un cas possible ou confirmé du COVID-19 au cours des 14 derniers jours.
- Les réponses aux questions d'évaluation doivent être étudiées tous les jours et documentées.
- Entreprendre des démarches en fonction des réponses au questionnaire.
- Les employés présentant des symptômes du COVID-19 doivent être renvoyés chez eux pour leur permettre de contacter leur fournisseur de soins de santé, puis passer un examen médical et un test de dépistage du COVID-19.
- Si un employé a testé positif au COVID-19 mais ne présente aucun symptôme, il ne peut retourner au travail qu'après un confinement de 14 jours à partir de la date du dépistage.
- Si un employé a testé positif au COVID-19 et présente des symptômes, il doit attendre que les conditions ci-dessous soient remplies pour retourner au travail : 1. Au moins 14 jours se sont écoulés depuis l'apparition des symptômes. 2. Il n'a pas de fièvre depuis trois jours et ce, sans avoir eu recours à des médicaments contre la fièvre comme Tylenol ou l'ibuprofène. 3. Sa santé générale s'est améliorée.
- Les employés ayant eu des contacts étroits avec une personne atteinte du COVID-19 doivent en informer leur employeur. S'ils ne présentent aucun symptôme, ils pourraient retourner au travail en prenant des précautions supplémentaires (suivi régulier des symptômes et de la température, couvre-visage en tout temps, et distanciation sociale en tout temps).
- Des dépisteurs sur place doivent être sélectionnés et formés par l'employeur à l'aide des protocoles des CDC, du DOH, et de l'Administration de la sécurité et de la santé au travail (Occupational Safety and Health Administration, OSHA). Les dépisteurs doivent porter un EPI approprié, y compris, au minimum, un couvre-visage.
- Avoir un plan pour le nettoyage, la désinfection et le traçage des contacts au cas où un employé teste positif. Consultez les protocoles de nettoyage et de désinfection.

ASTUCE :

Consultez l'[outil de dépistage du modèle du Département de la santé de la Ville de New York](#).

REMARQUE IMPORTANTE: Les orientations sont en évolution constante et peuvent changer. Consultez forward.ny.gov/reopening-new-york-city pour prendre connaissance des changements récents.

COMMUNICATIONS



Exigences de l'État en matière de communications avec les employés et les clients

- Affirmer que vous avez lu et compris les directives émises par l'État pour les différents secteurs, et que vous les mettez en œuvre.
- Afficher des panneaux pour rappeler au personnel de respecter les consignes d'hygiène et de distanciation sociale, l'utilisation appropriée d'un EPI, et les procédures de nettoyage et de désinfection. Former l'ensemble du personnel sur les procédures et communiquer fréquemment les directives de sécurité.
- Nommer un responsable de la sécurité qui sera chargé de la conformité continue sur tous les aspects du plan de sécurité de l'entreprise.
- Afficher les plans de sécurité finaux bien en vue sur le site.
- Établir un plan de communication pour les employés, les visiteurs et les clients. Veiller à la mise à jour régulière des informations.
- Maintenir un journal de toutes les personnes, y compris les travailleurs et visiteurs, ayant pu avoir des contacts étroits avec des personnes sur le site. Ce journal peut exclure les livreurs portant un EPI approprié et effectuant des livraisons sans contact.
- Aviser immédiatement les départements de la santé de la ville et de l'État si un employé teste positif au COVID-19 et coopère aux efforts de traçage des contacts, y compris la notification aux contacts possibles, tout en maintenant la confidentialité exigée par les lois et réglementations aux niveaux étatique et fédéral.

ASTUCE

Vous pouvez [télécharger et imprimer des panneaux](#) dans de nombreuses langues pour aider à communiquer les directives aux employés et aux clients.

SOUTIEN AUX EMPLOYÉS



Exigences et ressources en place pour protéger vos employés

- En vertu de la [loi relative au congé « sûreté et santé » \(Safe and Sick\) payé de la ville de New York](#), les employeurs comptant cinq employés qui travaillent plus de 80 heures par année civile dans la ville de New York doivent offrir le congé « sûreté et santé » payé. Les employeurs comptant moins de cinq employés doivent offrir le congé « sûreté et santé » non payé. Les employés peuvent avoir recours au congé « sûreté et santé » pour s'occuper d'eux-mêmes ou d'un membre de leur famille. Consultez nyc.gov/paidsickleave ou appelez le 311 (212-NEW-YORK) pour des informations supplémentaires.
- Le 18 mars 2020, le gouverneur Cuomo a signé un texte législatif d'urgence garantissant protection de l'emploi et rémunération aux New-Yorkais qui ont été confinés en raison du COVID-19.
[En savoir plus ici.](#)
- Des réactions émotionnelles à des situations stressantes sont tout à fait normales. Si vous ou votre personnel ressentez du stress ou de l'anxiété, contactez [NYC Well](#) au 888-NYCWELL (888-692-9355) ou envoyez le SMS « WELL » au 65173.
- Si vous sentez que vous ou un membre de votre personnel êtes harcelé en raison de votre race, nation d'origine ou autres caractéristiques d'identité, signalez-le auprès de la [Commission des droits de l'homme de la ville de New York](#) en appelant le 311 ou le 718-722-3131.
- Se tenir au courant, écouter les messages d'intérêt public sur la santé de sources fiables comme le [Département de la santé de la ville de New York](#) ou les [CDC](#), et mettre en œuvre les bonnes pratiques de santé personnelle et publique pour prévenir la propagation du COVID-19.

La conformité et le respect des consignes sont obligatoires pour toutes les entreprises



✓ Développer un plan de sécurité à l'aide du modèle de l'État et l'afficher bien en vue sur votre lieu de travail.

✓ Affirmer votre conformité à forms.ny.gov/s3/ny-forward-affirmation

✓ Des inspecteurs peuvent visiter des entreprises pour encourager la conformité.

À des fins de protection de la santé et de la sécurité, aucune dérogation ne sera accordée.

✓ Lire les directives émises par l'État pour les différents secteurs :

PHASE 1

- Fabrication
- Bâtiment
- Commerce de gros
- Commerce de détail

PHASE 2

- Bureaux
- Immobilier
- Services de restauration extérieure et à emporter/livraison
- Essentiels + Vente au détail en magasin de la phase 2
- Salons de coiffure et barbiers

- Gestion d'immeubles commerciaux
- Location, réparation, nettoyage au détail

- Vente, location à bail, location de véhicules

PHASE 3

- Entreprises de soins personnels

ASTUCE :

Vous trouverez des modèles sur la sécurité dans les commerces par secteur en espagnol, créole haïtien, russe, coréen, chinois et bengali à forward.ny.gov/reopening-new-york-city

Exigences supplémentaires pour les établissements de restauration (Décret 202.43)



Les commerces vendant ou servant de l'alcool consommé sur place ou ailleurs doivent veiller à ce que tout le monde dans un périmètre de 30,50 mètres (100 pieds) :

- se conforme aux règles en matière de conteneur ouvert, distanciation sociale et couvre-visage, et
- respecte toutes les règles, réglementations et lois existantes.

Les commerces qui ne peuvent pas respecter ces directives doivent cesser de vendre de l'alcool jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de le faire.

- Toute violation pourrait entraîner la suspension ou la révocation de la licence, accompagnée d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 10 000 dollars par violation.
- Les clients pourraient également recevoir des amendes pour enfreindre les règles en matière de conteneur ouvert ou de distanciation sociale.

Le programme Open Restaurants de la Ville de New York permet temporairement le service à l'extérieur.

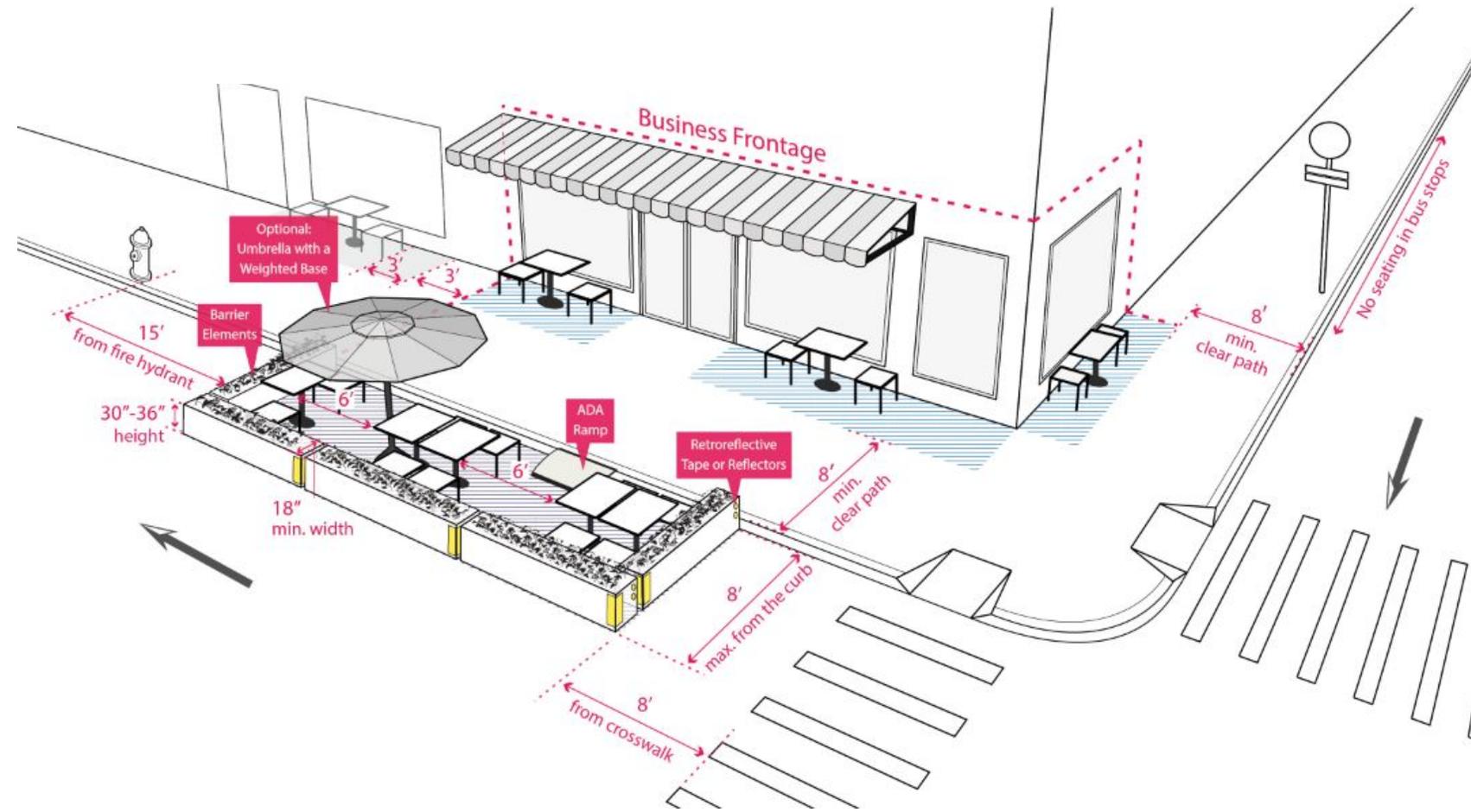


Ce programme à phases multiples à l'échelle de la ville augmente les options de service à l'extérieur pour les établissements de restauration dans le but de promouvoir les espaces ouverts, renforcer la distanciation physique, et aider la reprise des commerces en ces temps économiquement difficiles.

Renseignez-vous et déposez une demande pour installer un espace terrasse sur le trottoir et/ou sur la voie à l'extérieur de votre bar ou restaurant à

nyc.gov/openrestaurants

NYC Open Restaurants Critères de configuration de l'espace



> ATTENTION AUX ESCROQUERIES.

qui ciblent les entreprises avec des escroqueries de prêt ou de subvention.



Méfiez-vous des e-mails d'hameçonnage et des *robocalls*



Vérifiez les adresses Web à deux fois.



Abonnez-vous à Twitter pour recevoir des conseils de prévention de la criminalité.



@NYPDCPD

RESSOURCES

De nombreuses ressources sont à votre disposition pour vous aider à rouvrir



➤ PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE, GUIDES,
CONSULTATIONS,
ET WEBINAIRES

➤ ASSISTANCE FINANCIÈRE

➤ ASSISTANCE EN MATIÈRE DE
BAIL COMMERCIAL

➤ AIDE EN MATIÈRE DE TAXES,
DETTES ET SERVICES
PUBLICS

➤ INCITATIONS ET ÉCONOMIES
SUR LES COÛTS

➤ SOUTIEN MARKETING

➤ CHANGEMENTS
RÉGLEMENTAIRES

➤ SOUTIEN AUX EMPLOYÉS

ASTUCE :

Consultez nyc.gov/business pour en savoir plus.

> DES QUESTIONS ?

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE :

888-SBS-4NYC

(888-727-4692)

ADRESSE EMAIL :

covid19biz@sbs.nyc.gov

